

## Conseil municipal du 23 mars 2016

### **DIVERS :**

Le PCS (Plan communal de sauvegarde) est terminé et sera transmis aux services de l'état concernés.

Mme Christine Levasseur rue de Franche-Comté organisera au profit d'une association de soutien au malade galactosémie (maladie génétique rare) une représentation théâtrale par la troupe du val vert luisant de St Cyr le 23 octobre 2016. A la salle des fêtes de Cenon sur Vienne

### **MARCHE à bon de Commande :**

Le marché d'entretien de voirie avec la CAPC arrive à échéance le 5 septembre 2016.

Le conseil municipal a décidé la constitution d'un groupement de commande avec les communes de l'Agglomération pour les travaux d'entretien et de modernisation de voirie 2016/2019, avec la passation d'un marché à bon de commande pour 1 an renouvelable 2 fois

### **BUDGET :**

Le conseil municipal a adopté le compte administratif 2015 à l'unanimité, qui se décompose comme suit :

Fonctionnement ;	En dépenses :	1 978 194,65€
	En recettes :	2 586 284,08€
	Résultat :	608 089,43€
Investissement ;	En dépenses :	766 815,14€
	En recettes :	652 872,18€
	Résultat :	-113 942,96€

L'approbation du compte de gestions du trésorier, est conforme au Compte administratif de la commune.

Le conseil municipal à adopté le Budget primitif 2016 de la commune, qui s'équilibre ; En

Fonctionnement	recette et dépense :	2 682 139,78 €
Investissement	recette et dépense :	1 039 392,96 €

### **FONCTIONNEMENT Dépenses:**

Chap D011 Charges à caractère général :	1 062 427,47€
Chap D012 Charges de personnel et frais assimilés :	950 152,00€
Chap D014 Atténuation de produit :	15 000,00€
Chap D042 Opé d'ordre de transfert :	5 600,00 €
Chap D65 Autres charges de gestion courante :	289 700,00€
Chap D66 Charges financières :	50 700,00€
Chap D67 Charges exceptionnelles :	3 500,00€
Sous-total des dépenses :	2 371 479,47€
Abondement au compte d'investissement de :	344 204,31€
TOTAL des dépenses :	<b>2 721 283,78€</b>

### **FONCTIONNEMENT recettes:**

R002 Excédent de fonctionnement reporté 468 168.78€  
R 013 Atténuations de charges : 154 000,00€  
R 70 Produits des services, du domaine et ventes diverses : 103 350,00€  
R 73 Impôt et taxes : 1 627 939,00  
R74 Dotations, subventions et participations : 227 801,00€  
R 75 Autres produits de gestions courantes : 120 000,00€  
R 76 Produits financiers : 25,00€  
R 77 Produits exceptionnels : 20 000,00€

TOTAL des recettes : **2 721 283.78 €**

### **INVESTISSEMENT dépenses:**

Gros travaux de bâtiments, toilettes aux sources, toiture du tennis, porte du local foot,  
Travaux d'accessibilité pour un total de : 64 100.00€  
Acquisition de matériel : 75 864.00€  
Entretien voirie : 180 000.00€  
Eclairage public : 131 000.00€  
Réfection du groupe scolaire : 25 400.00€  
Aménagement de l'ilot en centre bourg, rue de Picardie et rue de Provence : 142 000.00€  
Salle annexe du gymnase : 90 000.00€

Le conseil a décidé de ne pas voter de modification aux subventions pour les associations, une réflexion est en cours pour revoir le calcul des subventions en 2017.

### **TAXES d'habitation et foncière**

Le conseil municipal a voté à l'unanimité de ne pas augmenter les taxes d'habitation et foncière.

Pour information les taux sont de:

Foncier bâti est de : 19.22 pour une moyenne départementale de 21.98  
Habitation est de : 14.20 pour une moyenne départementale de 27.67  
Foncier non bâti est de : 46.09 moyenne départementale 42.25